

Juste au bon moment

Les ciseaux à froid PEXTO ne sont pas garantis démolir une grange ou forcer les châssis des vitrines.

Mais ils donnent les saillants les plus aigus qu'on puisse obtenir, ils rendent les plus longs services et ne demandent pas un aiguisage fréquent de la part de celui qui en fait un judicieux emploi.

The Peck, Stow & Wilcox Company

Manufacturiers d'outils à mains et mécaniques, d'outils et machines pour ferblantiers et travailleurs de métal en feuilles, articles pour constructeurs et quincaillerie générale.
SOUTHINGTON, CONN., E.U.A. CLEVELAND, OHIO, E.U.A.

Les outils Pexto sont aussi populaires dans les ménages que parmi les ouvriers experts.



LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

Zéphirin Mailhot vs. O. Clermont, St-Vincent de Paul, \$3,000.
Martin-Serour Co. Ltd vs. Alph. Béland, Pointe-à-Gatineau, \$247.
Mme M. L. Drouin vs. City and District Savings Bank, Saint-Hubert, \$325.
M. Moody and Sons vs. L. Ménard, St-Césaire, \$309.
A. Park et al. vs. Armstrong and Lyhe Co., Pittsburgh, \$3,470.
A. Prud'homme et Fils Ltd. vs. T. LeFebvre, Saint-Adèle, \$106.
A. Racine vs. D. Joron, Saint-Vincent de Paul, \$380.
C. A. Raymond vs. L. J. B. Senez, St-Lambert, \$204.
Sam. Léopold et al. vs. J. J. Hild, Outremont, \$120.
Pearce Ltd. vs. Jeannette M. Lewis, Outremont, \$107.
Euclide Lecours vs. P. P. Dulude, St-Lambert, \$253.
Nat. Jewelers Ltd. vs. P. Doyon, Compton, \$183.
E. Beaudoin vs. J. Limoges, Maison-neuve, \$122.
D. Camirand Ltd. vs. Aug. Boucher, Acton Vale, \$81.
J. V. Robert et al. vs. Aimé Martin, Saint-Rémi, —

Lamontagne Ltd. vs. D. McKenna, Waterloo, \$300.
La Sauvegarde vs. J. G. Beauregard, Montréal; F. X. Lavigueur, Beloeil et P. Paul, Sorel, \$2,671.
J. H. Roy vs. Victor Leblanc, Saint-Tite, \$204.
Vict. Leblanc vs. Aug. Lemire, Lachine, \$204.
P. R. England vs. W. Stewart, Saint-Lambert, \$150.
L. Charbonneau vs. Arthur Bétournay, Saint-Jean Chrysostôme, \$1,750.
L. Beauchemin vs. Albert Guilmond, Verchères, \$125.
Robillard et Cie vs. R. St-Germain-Lapine Outremont, \$189.
J. E. Carreau vs. Paroisse de la Longue-Pointe, \$1,600.

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC.

J. E. Carreau vs. la Paroisse de la Longue-Pointe, Longue-Pointe, \$1,500.
Bertha Clermont, vs. Félix Clermont, Saint-Martin, \$1,100.
Emery Brossard vs. B. Comtois, St-Joseph de Chambly, \$478.
De Laval Dairy Supply Co., Ltd. vs. Alcide Lacasse, Frost Village, Jos. Lacasse, Frost Village, et Wm. St.

François, Waterloo, \$189.
Crédit Foncier F.-C. vs. Moses Albert, Westmount, et E. Albert-Lehrer, Westmount, \$7,696.
A. T. Vorzard, vs. J. Barrette, Ste-Anne de Bellevue, \$223.
Int. Harvester Co. of Can. Ltd. vs. Municipalité Paroisse Saint-Jean de Chantal, Ile Perrot, \$711.
J. H. Beaulieu vs. Veuve E. Labelle, Longueuil, \$3350.
Warden King Ltd. vs. N. E. Wherry, Westmount, \$185.
Hudon et Orsall Ltd. vs. W. Lachaine, Val Morin, \$130.
D. Adams vs. J. Ant. Laferte, Montréal, et Fres. Leclerc, Saint-Julie, \$450.
A. Perreault, vs. Ferd. Hockart, Beloeil, \$936.
L. Lecours vs. P. P. Dulude, Saint-Lambert, \$254.
M. Moody and Sons Ltd. vs. L. G. A. Charlebois, Sweetburg, \$146.
Rosanna Pagnuelo Dufresne vs. Mastal Pagnuelo, Westmount, \$8,361.
Georgiana Groulx vs. Sam. E. Porter, Sainte-Anne de Bellevue, \$240.
J. Lanctôt vs. A. Larue-Tessier, Outremont, \$660.
L. Gratton vs. A. M. Genest, Maison-neuve, \$307.

A suivre à la page 27.